

Les présentes conditions générales et particulières de vente font l'objet d'un affichage à l'entrée de l'établissement.

Conditions générales de vente

1- **Objet**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les opérations de vente conclues par le Centre aquatique. Selon le type de produit ou service, des conditions particulières s'appliquent.

2- **Accès - Horaires d'ouverture**

Les horaires et jours d'ouverture sont affichés à l'entrée de l'établissement. Ils varient selon les périodes de l'année.

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le site, l'utilisateur devra dans un premier temps se présenter à l'accueil. Aucune vente ne pourra s'opérer par d'autre personne que les hôtesses de caisses (sauf pour les tickets d'entrées comité d'entreprise).

Les usagers devront respecter les différents règlements intérieurs¹ en vigueur au sein de l'établissement sous peine de se voir l'accès à l'équipement refusé. L'exclusion de l'établissement pour inobservation d'un règlement intérieur ne donne pas droit à remboursement.

Deux fermetures techniques occasionnant la fermeture de bassins auront lieu chaque année. S'agissant d'un équipement public, une partie ou la totalité des installations pourra être temporairement inaccessible notamment en cas de manifestations spécifiques telles que des compétitions. Les usagers seront informés de ces différentes fermetures par voie d'affichage 45 jours avant.

Par ailleurs, des fermetures de bassins pourront être effectuées pour des raisons de sécurité et/ou d'exploitation.

3- **Prix et paiement**

Les tarifs s'entendent en euros et toutes taxes comprises.

Ils sont affichés à l'entrée de l'équipement.

Les tarifs sont fixés par le propriétaire de l'équipement. De ce fait, ils sont susceptibles d'être modifiés.

Le Centre Aquatique accepte les espèces, les cartes des réseaux Carte Bleue, Visa, Eurocard/ Mastercard (pour des montants supérieurs à 6.00€), les chèques bancaires ou postaux, les chèques vacances sans rendu monnaie.

Tous les règlements devront être effectués en € à l'ordre de Aqualône VM 38550 Les cartes American Express ne sont pas acceptées.

4- **Recommandation santé – hygiène et sécurité**

Le Centre aquatique Aqualône attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, la musculation, le sauna, le hammam. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

Le Centre aquatique Aqualône se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

5- **Assurances**

Le Centre aquatique Aqualône est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées dans les règlements intérieurs des différents espaces, ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

Les vestiaires du Centre aquatique ne font pas l'objet de surveillance ; l'utilisateur ne peut y laisser ses affaires personnelles en dehors des casiers fermant à clé et prévus à cet effet.

6- **Réclamations**

Toute réclamation devra être formulée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Centre Aquatique Aqualône Rue Victor Renelle 38550 Saint Maurice l'Exil.

7- **Loi informatique et libertés**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, les informations recueillies font l'objet d'un traitement par la société VM 38550. Elles sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Les destinataires des données sont les services administratifs. Le délai de conservation des données est de 1 an à compter de la fin de la relation contractuelle. Sur justificatif de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, d'un droit à la limitation des traitements, à la portabilité sur les informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse mail suivante : dpo@vert-marine.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : SAS VERT MARINE – A l'attention du Délégué à la Protection des Données - 4 rue de l'Industrie – 27930 GRAVIGNY. Vous bénéficiez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

¹ Ils sont librement consultables à l'entrée de l'équipement

Espace Aquatique et de Remise en Forme

Cet espace comprend :
L'espace aquatique propose aux usagers :

- De la billetterie individuelle
- De la billetterie groupe
- Des cartes 10 entrées
- Des cartes famille
- L'Ecole de natation
- Des Abonnements PASS
- Des Abonnements mensuel et trimestriel
- Des bons cadeaux

Les conditions particulières de vente et d'utilisation de ces produits et services sont définies ci-après.

1- Billetterie individuelle

Les personnes souhaitant avoir accès à l'espace aquatique doivent s'acquitter du droit d'entrée sur place à l'entrée du site. Les billets ne donnent lieu à aucun remboursement et sont valables uniquement le jour de l'achat.

Les commandes de billets en vente bénéficient de tarifs spéciaux. Seuls les comités d'entreprise ou assimilés sont concernés par ce type de tarifs. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 3 ans, un tarif réduit est accordé aux enfants de moins de 12 ans, sur présentation d'un justificatif (carte d'identité, livret de famille).

Les enfants de moins de 8 ans ou ne sachant pas nager doivent impérativement être accompagnés d'une personne majeure dans l'eau sur présentation d'une pièce d'identité.

2- Billetterie groupe

Les tarifs de groupes sont applicables aux catégories suivantes, sans effectif

minimum (sur présentation d'un justificatif) :

- Les scolaires
- Les centres de loisirs
- Les associations

7- Afin que le tarif de groupe s'applique, une réservation validée par l'espace aquatique est impérative (voir procédure d'accueil des groupes).

3- Cartes 10 entrées

La carte de 10 entrées a une durée de validité de 1 an à compter de la date de première utilisation. Plusieurs entrées peuvent être utilisées le même jour. Elle n'est pas nominative. Lorsque la date de validité est dépassée et que le solde n'est pas nul, à condition de recharger la carte, le solde restant est cumulé.

4- Carte famille

Contre paiement, et présentation du livret de famille, une carte cartonnée sera remis à chaque membre de la famille (photos nécessaires pour chaque membre de la famille). Sur présentation de cette carte, l'utilisateur pourra profiter de tarifs préférentiels pour les entrées unitaires piscines. Elle est valable 1 an, renouvelable, à compter de sa date d'achat. Chaque membre de la famille peut utiliser sa carte individuellement.

5- Abonnements PASS

Les abonnements PASS proposés sont les suivants : PASS Aquatique, PASS Aquaforme, PASS Matin PASS Fitness, PASS Fitness+, PASS Liberté. Les conditions générales de vente de ces PASS sont indiquées dans les contrats.

6- Ecole de natation

L'espace aquatique propose des inscriptions à l'école de natation pour les enfants (à l'année) et les adultes (à l'année ou par carte de 10 entrées). Les modalités et conditions

d'inscriptions sont décrites dans « le bulletin d'adhésion ».

Carnets CE Contre paiement, est remis au représentant du bureau du comité d'entreprise, des carnets de 50 tickets CE. Sur chacun des tickets, le CE devra apposer son tampon. La validité des tickets CE est d'un an à compter de la date d'achat.

8- Bons cadeaux

Le Centre aquatique Aqualône propose la vente de carte cadeau valable 1 an sur l'ensemble des prestations proposées dans tous les centres vert marine.

9- Suspension et Résiliation

9.1 Suspension à la demande de l'abonné

L'abonnement pourra être suspendu à la demande de l'abonné pour des causes tenant de son état de santé ou de ses activités professionnelles. Ces causes doivent empêcher momentanément (minimum 30 jours et au maximum 6 mois) les pratiques des activités qu'il a souscrites. L'abonné devra solliciter la suspension du contrat par courrier recommandé avec AR dans les 30 jours qui suivent la survenance de la cause et devra présenter au Centre Aquatique Aqualône tous les justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de sa demande ainsi que sa bonne foi. Il devra en outre restituer provisoirement sa carte d'accès. La suspension prendra alors effet à compter de son acceptation par le Centre Aquatique Aqualône

envoyé par courrier recommandé avec AR à l'abonné.

L'abonnement et son paiement seront suspendus à cette date, et ce pendant le délai indiqué.

9.2 Résiliation à la demande de l'abonné

L'abonnement pourra être résilié à la demande de l'abonné moyennant un préavis de 30 jours envoyé par lettre recommandée avec AR au Centre Aquatique Aqualône. Les droits d'entrées de l'abonné restent acquis. Tous mois débuté est dû dans son intégralité. En cas de réabonnement à la suite de cette résiliation, de nouveaux droits d'entrée seront dûs. L'abonné devra à l'exploitation de son préavis sa carte d'accès.

9.3 Résiliation à l'initiative du Centre Aquatique Aqualône

L'abonnement pourra être résilié de plein droit par le centre Aquatique Aqualône par l'envoi d'un courrier recommandé avec AR resté sans réponse pendant un délai de 72h en cas de non-paiement total ou partiel de l'une quelconque des échéances contractuelles. L'abonnement pourra être résilié de plein droit pour les motifs suivants :

- Non-respect du règlement intérieur de l'établissement
- Attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs
- Prêt à toute personne de sa carte d'accès

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec AR. Toute résiliation du Centre Aquatique Aqualône entraînera l'interdiction d'accès à l'abonné. Celui-ci devra alors restituer sa carte d'accès.